



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité De Saint-Herménégilde

Province de Québec

Municipalité de Saint-Herménégilde

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au Centre communautaire, au 776, rue Principale, le 9 septembre 2024, à 19 h 00, présidé par monsieur le Maire, Steve Lanciaux, à laquelle assistaient les conseillers :

M. Robin Cotnoir

Mme Marie-Soleil Poulin

M. Jean-Claude Daoust

M. Michel Fontaine

M. Simon Normandin

M. Mario St-Pierre

Et madame la directrice générale et greffière-trésorière par intérim Jeanne Bergeron.

2024-09-09-01 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum est atteint la séance peut donc commencer.

2024-09-09-02 MODIFICATION À L'ORDRE DU JOUR

Aucune modification.

2024-09-09-03 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Fontaine et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Modification de l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions
5. Suivi des demandes
6. Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 12 août 2024
7. Adoption du procès-verbal de la session spéciale du 12 août 2024
8. Adoption du procès-verbal de la session spéciale du 19 août 2024
9. Dépôt et Approbation des comptes
10. Rapport du maire
11. Rapport de la direction générale
12. Résolutions
 - 12.1. Mise à jour des représentants chez Desjardins
 - 12.2. Adoption de la Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence et d'incivilité au travail
 - 12.3. Formation OPA – Préposé à l'aqueduc
 - 12.4. Formation abattage d'arbres
 - 12.5. Tarif préférentiel pour la location de la salle du Centre communautaire
13. Régie Incendie
14. RIGDSC et Hygiène du Milieu
15. Forêt Hereford
16. Loisirs
17. Famille
18. Culture
19. Lacs et cours d'eau
20. Divers
21. Période de questions
22. Autres sujets
23. Levée de l'assemblée

Adoptée.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**



2024-09-09-04 PÉRIODE DE QUESTIONS

- Monsieur Éric Champagne mentionne que le fossé sur le chemin Lebel se remplit et demande s'il y aurait un moyen de corriger la situation.

Monsieur le maire Steve Lanciaux dit qu'une vérification sera faite.

- Monsieur Jean-Claude Rogel demande si le taux d'imposition 2025 sera rajusté, puisque le rôle d'évaluation va augmenter.

Monsieur le maire Steve Lanciaux dit que ce sera évalué au prochain budget.

Monsieur Rogel questionne également, concernant le procès-verbal de l'assemblée du conseil du 13 mai 2024, relativement à l'équilibrage.

Monsieur le maire Steve Lanciaux lui donne les explications.

- Madame Béatrice Panier demande qui va venir à la conférence sur l'installation d'éoliennes mardi soir.

Les conseillers concernés lèvent se manifestent.

- Madame Paulette Lizotte demande un suivi de sa demande de 4 km entre les éoliennes et les habitations et ce que le maire pense du 4 km.

Monsieur le maire Steve Lanciaux répond qu'il a laissé 2 messages sans retour à Madame Mendez d'Innergex. Concernant la distance, il répond que c'est gros.

- Monsieur Sylvain Houle pourquoi la municipalité ne prend pas ses responsabilités de s'informer maintenant pour les éoliennes.

Monsieur le maire Steve Lanciaux répond qu'ils ont pris les devants et organisé une soirée.

- Monsieur Alain Blanchette demande l'approbation du conseil pour obtenir l'eau sur son terrain sur la route 251, éventuellement un système épuratoire et une petite maison.

Monsieur le maire Steve Lanciaux indique que ce sera discuté en réunion de travail.

- Monsieur Gérard Duteau dit avoir retrouvé son carton de vidange de fosse septique et qu'il indique « niveau d'eau normal ». Qu'il a contacté la compagnie et la MRC.

Monsieur le maire Steve Lanciaux prend une photo de son document. Madame la directrice générale par intérim Jeanne Bergeron lui mentionne qu'il doit contacter Stéphanie Lacroix à la MRC de Coaticook.

2024-09-09-05 SUIVI DES DEMANDES

Toutes les demandes ont été répondues.

2024-09-09-06 ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION ORDINAIRE DU 12 AOÛT 2024

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Fontaine et résolu à l'unanimité que les minutes de la session ordinaire du 12 août 2024 soient acceptées et adoptées telles que rédigées.

Adoptée.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**


M
G
no. de résolution
ou annotation

2024-09-09-07 ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION SPÉCIALE DU 12 AOÛT 2024

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Fontaine, **APPUYÉ** par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin et résolu à l'unanimité que les minutes de la session spéciale du 12 août 2024 soient acceptées et adoptées telles que rédigées.

Adoptée.

2024-09-09-08 ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION SPÉCIALE DU 19 AOÛT 2024

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Fontaine et résolu à l'unanimité que les minutes de la session spéciale du 19 août 2024 soient acceptées et adoptées telles que rédigées.

Adoptée.

2024-09-09-09 DÉPÔT ET APPROBATION DES COMPTES

La greffière-trésorière par intérim dépose la liste des comptes fournisseurs corrigés pour le mois de juillet 2024 (99 464,33 \$), la liste des rémunérations et prélèvements versés en juillet 2024 et les états financiers mensuels de juillet 2024, ainsi que la liste des comptes fournisseurs du mois d'août (118 365,64 \$), la liste des rémunérations et prélèvements versés en août 2024 et les états financiers mensuels d'août 2024. Certains postes pourraient enregistrer des dépassements par rapport au budget qui seront financés à même le surplus général du présent exercice tel que décrit dans les rapports financiers remis à tous les conseillers.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Simon Normandin et résolu à l'unanimité que les comptes à payer présentés par la greffière-trésorière par intérim dont un certificat de disponibilité a été émis pour que les dépenses encourues soient payées.

Adoptée.

2024-09-09-10 RAPPORT DU MAIRE

Monsieur le maire Steve Lanciaux invite les personnes présentes à la conférence sur l'installation d'éoliennes mardi soir 19 h 00 à l'Épervier, Coaticook.

Le Centre de tri de Coaticook sera ouvert à la fin octobre à raison de 2 jours/semaine et un samedi sur 2.

La construction de la Tour au Mont Hereford va bien. L'ouverture officielle aura lieu l'an prochain, mais il sera possible de la visiter à la fin octobre 2024.

L'automne s'en vient, monsieur le maire rappelle aux personnes présentes que leurs ponceaux doivent être vérifiés et dégagés pour éviter les débordements.

Concernant le chemin Owen, il y a pour environ 700 000,00 \$ de réparation et qu'il n'y aura pas de subvention puisqu'il n'y a aucun résident sur ce chemin. Forêt Hereford va contribuer à la réparation d'une partie du chemin Owen.

2024-09-09-11 RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Madame la directrice générale et greffière-trésorière par intérim Jeanne Bergeron dépose le rapport de correspondance, les états financiers pour les mois de juillet et août 2024, le rapport

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**

M
no de résolution
ou annotation

du mois de juillet 2024 concernant l'eau potable et le traitement des eaux usées, ainsi que le rapport des permis émis en août 2024.

2024-09-09-12 MISE À JOUR DES REPRÉSENTANTS CHEZ DESJARDINS

ATTENDU QUE la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie demande la mise à jour de toutes les personnes autorisées à représenter la Municipalité de Saint-Herménégilde auprès de la Caisse, afin de mettre à jour le dossier;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Robin Cotnoir, **APPUYÉ** par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin et résolu à l'unanimité que madame la directrice générale et greffière-trésorière par intérim Jeanne Bergeron, procède à la mise à jour de toutes les personnes autorisées à représenter la Municipalité de Saint-Herménégilde auprès de la Caisse, afin de mettre à jour le dossier, soit les seules personnes suivantes, savoir : monsieur le maire Steve Lanciaux, Jeanne Bergeron et Nathalie Lanciaux.

Adoptée.

2024-09-09-13 ADOPTION DE LA POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS DE HARCÈLEMENT, DE VIOLENCE ET D'INCIVILITÉ AU TRAVAIL

ATTENDU QUE toute personne a le droit d'évoluer dans un environnement de travail protégeant sa santé, sa sécurité et sa dignité;

ATTENDU QUE la *Loi sur les normes du travail* prévoit notamment l'obligation pour tout employeur d'adopter et de rendre disponible une politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, incluant un volet portant sur les conduites à caractère sexuel;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Herménégilde a adopté une telle politique le 7 janvier 2019 (résolution n° 2019-01-07-12) et qu'une mise à jour s'impose à la suite de l'adoption de la *Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu du travail*;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Herménégilde s'engage à adopter des comportements proactifs et préventifs relativement à toute situation s'apparentant à du harcèlement, de la violence ou de l'incivilité au travail, ainsi qu'à responsabiliser l'ensemble de l'organisation en ce sens;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Herménégilde ne tolère ni n'admet quelque forme de harcèlement, de violence ou d'incivilité dans son milieu de travail;

ATTENDU QU'il appartient à chacun des membres de l'organisation municipale de contribuer et de promouvoir au maintien d'un milieu de travail sain;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité :

- **QUE** la Municipalité de Saint-Herménégilde abroge la Politique concernant du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail adoptée le 7 janvier 2019 (résolution n° 2019-01-07-12).
- **QUE** la Municipalité de Saint-Herménégilde adopte la *Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence ou d'incivilité au travail* tel que présentée.

Adoptée.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**



2024-09-09-14 FORMATION OPA – PRÉPOSÉ À L'AQUEDUC

ATTENDU QUE dans le cadre de son travail, il serait avantageux pour la municipalité de Saint-Herménégilde, que l'inspecteur municipal en voirie, obtienne un certificat de préposé à l'aqueduc OPA du programme de qualification des opérateurs en eau potable;

ATTENDU QUE le CÉGEP de Saint-Laurent offre cette formation à distance, de 6 jours, en visioconférence, au coût de 1 200,00 \$ taxable.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité que monsieur l'inspecteur municipal en voirie Yvan Fecteau-Bouthot assiste à cette formation de préposé à l'aqueduc OPA du programme de qualification des opérateurs en eau potable et que tous les frais relatifs inhérents à cette formation soient défrayés par la Municipalité de Saint-Herménégilde.

Adoptée.

2024-09-09-15 FORMATION D'ABATTAGE D'ARBRES

ATTENDU QUE dans le cadre de son travail, l'inspecteur-adjoint en voirie a besoin d'utiliser une scie mécanique;

ATTENDU QUE le SAE Estrie (Service aux entreprises) offre une formation en présentiel, d'abattage manuel et sécuritaire des arbres, d'une durée de 16 heures, les 13 septembre et 1^{er} et/ou 2 octobre 2024 à Sherbrooke, au coût de 450,00 \$ taxable.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Fontaine, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité que monsieur l'inspecteur-adjoint en voirie Marc Bissonnette assiste à cette formation d'abattage d'arbres et que tous les frais relatifs inhérents à cette formation soient défrayés par la Municipalité de Saint-Herménégilde.

Adoptée.

2024-09-09-16 TARIF PRÉFÉRENTIEL POUR LA LOCATION DE LA SALLE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté une résolution de tarification 2023 pour la location de la salle par la résolution 2023-01-16-13, par laquelle elle autorisait un tarif préférentiel pour les organismes communautaire reconnus;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu, en 2023, une demande de reconnaissance de l'OBNL Fondation du cœur patrimonial de Saint-Herménégilde à titre d'organisme reconnu et du 5^e Groupe Scout de Coaticook afin qu'ils soient autorisés à bénéficier du tarif préférentiel pour la location de la salle communautaire;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de reconnaissance de l'OBNL Gestion du patrimoine Saint-Herménégilde à titre d'organisme reconnu afin qu'il soit autorisé à bénéficier du tarif préférentiel pour la location de la salle communautaire;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Simon Normandin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Michel Fontaine et résolu à l'unanimité :

QUE l'organisme communautaire Fondation du cœur patrimonial de Saint-Herménégilde soit un organisme reconnu et qu'à ce titre il bénéficie du tarif préférentiel des organismes autorisés par location d'un jour et ce, pour deux locations de la salle communautaire annuellement.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**



QUE l'organisme communautaire 5^e Groupe Scout de Coaticook soit un organisme reconnu et qu'à ce titre il bénéficie du tarif préférentiel des organismes autorisés par location d'un jour et ce, pour une location de la salle communautaire annuellement.

QUE l'organisme communautaire Gestion du patrimoine Saint-Herménégilde soit un organisme reconnu et qu'à ce titre il bénéficie du tarif préférentiel des organismes autorisés par location d'un jour et ce, pour deux locations de la salle communautaire annuellement.

Adoptée.

2024-09-09-17 RÉGIE INCENDIE DE COATICOOK

Monsieur le conseiller Michel Fontaine indique qu'il n'y a pas eu de rencontre et que la prochaine rencontre aura lieu la semaine prochaine. Il y sera discuté la nouvelle caserne et le camion.

2024-09-09-18 RÉGIE RIGDSC ET HYGIÈNE DU MILIEU

Monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust indique que la réunion aura lieu mercredi prochain. Aucun problème n'a été signalé.

2024-09-09-19 FORÊT HEREFORD

Monsieur le maire Steve Lanciaux indique qu'il a déjà mentionné la construction de la tour dans son rapport du maire.

2024-09-09-20 LOISIRS

Madame la conseillère Marie-Soleil Poulin mentionne qu'il y a eu environ 75 personnes à l'événement La Tête dans les étoiles, le 24 août dernier.

L'épluchette aura lieu samedi le 14 septembre, incluant des jeux gonflables et des activités. Il y a aussi un tournoi de balle familiale.

2024-09-09-21 FAMILLE

Monsieur le conseiller Simon Normandin invite les gens à amener leurs enfants à l'épluchette de samedi. Il y aura de la crème glacée.

2024-09-09-22 CULTURE

Monsieur le conseiller Michel Fontaine n'a rien de nouveau.

2024-09-09-23 LACS ET COURS D'EAU

Monsieur le conseiller Mario St-Pierre mentionne que l'Association Lac Wallace a fait une demande pour louer la salle du Centre communautaire gratuitement en septembre. Le conseil en discutera en réunion de travail.

2024-09-09-24 DIVERS

Rien à mentionner.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde**



2024-09-09-25 PÉRIODE DE QUESTIONS

- Madame Béatrice Panier demande s'il serait possible, pour le chemin Owen, comme à Montréal, que des bénévoles nettoient.

Monsieur le maire lui répond que c'est vraiment très profond et que c'est plus qu'une question de nettoyage.

- Madame Paulette Lizotte demande si quelque chose est fait pour le phragmite.

Monsieur le maire lui répond que c'est Marie-Claude Bernard à la MRC qui est en charge de ce dossier.

- Monsieur Pascal Michaud informe le conseil que le rang 10 est abimé par le ruisseau.

Monsieur le maire lui répond que la situation sera régularisée la semaine prochaine.

- Monsieur Sylvain Houle demande si à la Tour au Mont Hereford, ils indiqueront les éoliennes comme ils le font pour les points d'attrait.

Ceci ne concerne pas la municipalité.

- Monsieur Jean-Claude Rogel demande, faisant référence aux accès chez Desjardins, qui sont Katy Tanguay et Nathalie Lanciaux et si Madame Lanciaux est liée à monsieur le maire.

Monsieur le maire Steve Lanciaux indique qu'il s'agit du poste de trésorière et que madame Tanguay n'est plus à l'emploi de la municipalité. Madame Lanciaux est un membre de sa famille, mais qu'il n'a pas participé au processus d'embauche.

Monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust précise de plus que monsieur le maire était totalement absent lors du processus d'embauche et de l'assemblée du conseil.


2024-09-09-26 AUTRES SUJETS

La prochaine session régulière du conseil municipal de Saint-Herménégilde se tiendra le lundi 15 octobre 2024 à 19 h 00.

2024-09-09-27 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la conseillère Marie-Soleil Poulin propose la levée de l'assemblée à 19 h 45.


Directrice générale et greffière-trésorière par intérim


Maire

Je, Steve Lanciaux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.